

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUIN 2014 A 20 H**

Etaient présents : Monsieur DUPUIS, Maire
Mesdames PRUDHOMME , BOUCHER et COLOMBIN
Mademoiselle COLOMBIN
Messieurs PIETERS, DELASSUS, DEPOORTER et BEURAIN

Etaient absents excusés : Madame MONCOMBLE
Monsieur LECOCQ

Secrétaire de séance : Monsieur DEPOORTER

Monsieur DUPUIS ouvre la séance.

1) Election d'un délégué du Conseil Municipal et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Sont élus :

- **Délégué** : Monsieur Alain DUPUIS
- **Suppléants** : Monsieur Franck PIETERS - Madame Marie-Line PRUDHOMME
Monsieur Anthony DELASSUS

POUR : 9

2) Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 Mai 2014

Le compte-rendu de la réunion du 13 Mai 2014 est approuvé à l'unanimité des présents.

3) Désignation des représentants de la Commune au sein de la Commission de suivi du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de l'adoption de la compétence « Elaboration, réalisation, modification et révision de documents d'urbanisme » par la Communauté de Communes Ouest Amiens il y a lieu de former la Commission de suivi de l'élaboration du PLUI qui prendra connaissance des travaux, sera un lieu de débat, échanges et études de choix et un lien permanent avec les élus municipaux.

Elle est composée de deux représentants pour chaque commune et des personnes publiques associées (Préfet, services de l'Etat, Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, Président de l'Etablissement public en charge du SCOT, Représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers, de la Chambre d'Agriculture, Commission Départementale de la Consommation des espaces agricoles, Communes limitrophes de la CCOA).

Après en avoir délibéré, le Conseil désigne comme représentants de la commune de BOURDON :

- Monsieur DUPUIS et Monsieur DELASSUS

pour faire partie de la Commission de suivi de l'élaboration du PLUI de la Communauté de Communes Ouest Amiens.

POUR : 9

20 heures 30 : Arrivée de Madame MONCOMBLE

4) Information « Rythme Scolaire »

Monsieur DUPUIS signale qu'une réunion devait avoir lieu ce jour et qu'elle a été annulée sans raison évoquée.

Monsieur DUPUIS informe les conseillers sur le fait que Monsieur BAILLEUL, Maire d'Hangest-Sur-Somme, ne renouvellera pas, pour raisons budgétaires, le contrat de la personne qui accompagne les enfants dans le bus pour l'école.

Les trois communes (Bourdon, Le Mesge et Soues) sont sollicitées pour trouver le personnel pour effectuer cette tâche. Dans cette optique, Monsieur DUPUIS propose de recruter un emploi d'avenir, ce qui représentera une charge raisonnable sachant que son coût serait réparti sur les trois communes.

Il serait intéressant de pouvoir confier à cette personne d'autres tâches car il s'agira d'un contrat de plus de 17 heures 30.

Monsieur DEPOORTER signale le peu d'avancement du groupe de travail sur la réforme des rythmes scolaires, seul les horaires ont été définis.

Madame BOUCHER s'interroge aussi sur l'avancement du dossier et interpelle sur le fait qu'elle n'a pas été conviée en tant que parent d'élève à ses réunions.

5) Demande d'aménagement d'un terrain de vélo cross

Monsieur DUPUIS informe le Conseil que des jeunes du village ont déposé, en Mairie, une demande de terrain de vélo cross, descriptif et plans à l'appui. Très bon projet mais très onéreux. Cette demande a été revue par les jeunes qui souhaiteraient, pour commencer, qu'il soit installé des buttes de terre à proximité du terrain de football.

Le conseil est favorable à cette demande.

6) Taxe d'Aménagement

Monsieur DUPUIS expose au Conseil que chaque commune peut instaurer une taxe d'aménagement sur les opérations d'aménagement et les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, installations ou aménagement de toute nature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement aux taux de 1 %.

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans. Toutefois, le taux fixé ci-dessus pourra être modifié tous les ans.

POUR : 10

7) Locaux communaux pour la période des travaux de la salle multi-activités

Pendant la période des travaux de la salle multi-activités, container et bungalow vont être loués pour entreposer le matériel mais ce qui va rester insuffisant. Monsieur DUPUIS propose d'utiliser un local privé. L'ensemble du conseil y est favorable sous condition qu'une convention soit établie.

8) Informations suite à la réunion avec les agriculteurs (fauchage talus et entretien chemins)

Une réunion avec les exploitants agricoles sur le territoire de Bourdon a eu lieu. Le but de cette réunion était d'établir un dialogue constructif et des interventions communes sur les biens communaux.

Monsieur BEUGNET va établir un devis pour la coupe des haies Chemin du Marais.

Monsieur LEPERS va fournir le prix pour le passage d'un engin aux fins de remettre en état le chemin du marais.

La commune a fait effectuer la fauche des talus et s'engage à mettre à disposition des cailloux.

- Madame MONCOMBLE demande s'il serait possible d'identifier les chemins ruraux.

9) Informations et questions diverses

Monsieur DELASSUS :

- Informe le conseil qu'une réunion de la Commission « Voirie » « Bâtiments » est prévue le 27 Juin à 18 h 30.
- Rappelle que le plan de sauvegarde est à la disposition des conseillers pour lecture et observations.

Monsieur DUPUIS félicite Monsieur DELASSUS pour l'élaboration de ce plan ainsi que les personnes qui y ont également participées.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est close à 21 h 20.